



CHOISIR LA PROCÉDURE DE PASSATION ET LE MONTAGE CONTRACTUEL LES PLUS PERTINENTS

Passer des marchés publics nécessite de bien connaître les opportunités et les contraintes qu'offre le Code de la commande publique (CCP), que ce soit dans le choix de la procédure de passation comme dans le montage contractuel retenu.

Il est en effet primordial pour les acheteurs de **combiner une bonne maîtrise des différentes obligations en termes de procédures de mise en concurrence avec une capacité à s'interroger et à se poser les bonnes questions afin de retenir la procédure qui soit la plus adaptée à son besoin**, tout en respectant les dispositions du CCP.

De la même manière, lors de la préparation de son marché, **il est indispensable de se questionner sur le montage contractuel le plus pertinent, notamment l'éventuelle mise en œuvre de techniques d'achat telles que proposées par le CCP** (accord-cadre, concours, système d'acquisition dynamique, etc.) qui relève de l'appréciation de l'acheteur et qui représentent de véritables outils permettant d'ajuster la réponse des opérateurs économiques aux besoins.



Formation à distance (3h30)

Animée par Bénédicte KENNEL

Responsable service marchés publics,
Experte achats et commande publique



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Tout acteur impliqué dans l'achat public (agent rattaché aux services juridiques, directions opérationnelles...) et intervenant dans la préparation et l'exécution des marchés

PRÉREQUIS

Connaissances de base dans les marchés publics



OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre général applicable aux procédures de passation des marchés publics
- Choisir la procédure la plus pertinente au regard de la nature, des circonstances et du montant de son besoin
- Maîtriser les différentes techniques existantes, appliquer les bonnes pratiques et se poser les bonnes questions dans la préparation de son achat



PRIX NET : 450 €

Tour de table d'introduction et partage autour des pratiques des participants

INTRODUCTION

Rappel du cadre réglementaire

COMMENT CHOISIR LA PROCÉDURE LA PLUS ADAPTÉE À NOTRE ACHAT, DANS LE RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE ?

Deux questions à se poser.

- L'appréciation du seuil pour déterminer le type de procédure
 - Procédure adaptée
 - Procédures formalisées
 - Cas dérogatoire du marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable
- Le caractère standard ou non de mon besoin pour affiner le type de procédure formalisée

► Étude de cas et quiz

Choix de la procédure la plus adaptée au besoin en fonction du montant, de l'objet et des circonstances de l'achat (en fonction de différents cas)

LE CHOIX DE LA TECHNIQUE D'ACHAT

Les accords-cadres

- La technique des accords-cadres : identification des cas de recours pertinents aux accords-cadres
- Comment utiliser la technique de l'accord-cadre ?
 - Choix entre bons de commande et / ou marchés subséquents
 - Mono ou multi-attribution
 - Points de vigilance associés

► Étude de cas et quiz

Choix du montage contractuel le plus adapté au besoin en fonction de l'objet et des circonstances de l'achat (en fonction de différents cas)

Les autres techniques d'achat

- Le concours
- Le système de qualification
- Le système d'acquisition dynamique
- Le catalogue électronique
- Les enchères électroniques

► Quiz

Application concrète des différentes techniques d'achat

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formatrice, à laquelle vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse
CP Ville
Tél. Email
N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours
Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total Code promo Financement OPCO : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **450 €**

Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris

Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr